



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **HEAVEN LOUNGE SA**, rue Plantamour 25,  
1200 Genève
2. **Remarques:** Exploitation d'un café restaurant bar à l'enseigne 'Heaven Lounge SA' ainsi qu'achat, exploitation, gérance, financement et vente de tous établissements publics tels que cafés, restaurants, dancings, discothèques ou autres semblables.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

– vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 820 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1).

Pour tout renseignement:

Groupe n° 2, tél. 022 388 89 02

2009 001009 S / OFA2

Office des faillites

1227 Carouge GE

05885760

